

# District Haute-Garonne de Football



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE JEUNES

# Réunion Plénière du Mardi 12 Novembre 2019 Procès-Verbal N° DIS.J.02.19.20

## **DECISIONS DE LA COMMISSION**

## <u>Affaire n° 1 :</u>

## Plateau U13 du 28.09.2019 à FONBEAUZARD

Motif: Comportement déplacé du club de la JET.

- Rappel à l'ordre au club de la JET pour le comportement de ses spectateurs avant sanctions sportives et financières.

#### <u>Club de MONTASTRUC :</u>

1 suspension de plateau à compter du 18.11.19. Motifs : Responsable de l'arrêt de la rencontre

#### Club de CASTELNAU:

1 suspension de plateau à compter du 18.11.19. Motifs : Responsable de l'arrêt de la rencontre

# Affaire n° 2 :

<u>Match n° 21948745 CAZERES / MURET RC – U16 D2 du 05.10.2019 – Poule B</u>

#### Club de MURET RC:

1 match de suspension automatique + 9 matchs de suspension ferme Motif : Comportement intimidant / menaçant envers officiel en dehors de la rencontre

- L'arrêt du match incombant au club de MURET RC, la Commission donne match perdu par pénalité Art 200 des statuts et règlements – Amende 100 €.

# Affaire n° 3:

Match n° 21772662 INTER-COTEAUX-AUTAN / CORNEBARRIEU – U19 D1 du 12.10.2019

#### Club de L'INTER FC:

1 match de suspension automatique + 6 matchs de suspension ferme Motif : Comportement intimidant / menaçant envers officiel au cours de la rencontre